



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pass Culture

Question au Gouvernement n° 1079

Texte de la question

PASS CULTURE

M. le président. La parole est à M. Stéphane Testé, pour le groupe La République en marche.

M. Stéphane Testé. Madame la ministre de la culture, un Pass Culture, accessible à tous les jeunes à leur majorité, est testé depuis le mois de mai dans cinq départements, la Seine-Saint-Denis, le Bas-Rhin, l'Hérault, la Guyane et désormais le Finistère, auprès de plus de 400 jeunes.

Cet excellent dispositif, qui faisait partie de l'objectif 1 du programme pour la culture du Président de la République, a pour objectif de donner le goût de la culture aux jeunes âgés de dix-huit ans en leur permettant, via une application mobile géolocalisée, d'accéder aux opportunités culturelles de leur choix : faire des sorties ou acheter des biens culturels, s'inscrire à des cours de pratique artistique – musique, danse, dessin... Cette offre de proximité doit permettre de lutter contre la ségrégation culturelle et l'inégalité d'accès aux œuvres en encourageant la découverte et la diversification des activités ou pratiques culturelles, quelle qu'en soit la forme.

Je souhaite saluer la démarche de co-construction de ce dispositif, et la forte implication et participation des jeunes lors des phases de test. Leurs besoins et leurs attentes sont ainsi mieux pris en considération. Cette méthode participative représente le meilleur gage de réussite.

Madame la ministre, pouvez-vous nous indiquer quelles seront les différentes étapes de l'expérimentation de ce Pass Culture jusqu'à sa généralisation pour tous les jeunes de dix-huit ans sur l'ensemble du territoire ? Et pouvez-vous nous apporter des précisions sur son financement ? Le Pass est appelé à devenir un nouveau service culturel universel, destiné à ouvrir des portes – celles que les jeunes ne poussaient pas forcément ou trop rarement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

M. Laurent Furst. Et de la construction !

Mme Françoise Nyssen, ministre de la culture. Monsieur le député, le Pass Culture est conçu comme un passeport de citoyenneté culturelle. Aboutissement d'un parcours scolaire d'éducation artistique et culturelle dont bénéficieront tous les jeunes, il les accompagnera ensuite dans leur accès à la majorité. Il est au cœur d'un ensemble de mesures visant à lutter contre la ségrégation culturelle et contre l'assignation à résidence en rendant les jeunes plus autonomes vis-à-vis de la culture.

Le Pass Culture ne sera pas un chèque cadeau, mais une application géolocalisée, qui pourra être téléchargée par tous – le premier réseau social de la culture ! Il sera doté de 500 euros pour les jeunes de dix-huit ans. Cet

outil favorisera la sortie culturelle et la pratique artistique, bien davantage que la consommation de biens culturels. Il encouragera ainsi la fréquentation de lieux culturels : théâtres, cinémas, salles de concert... Toutes ces offres seront mises en avant grâce à un algorithme et à une éditorialisation du Pass. Une part importante de la dotation sera réservée aux sorties culturelles et aux pratiques artistiques.

Le Pass Culture bénéficie d'une première dotation de 5 millions d'euros, destinés à financer une expérimentation qui durera six mois à compter de la rentrée 2018, et qui se déroulera dans les cinq départements que vous avez cités : 10 000 jeunes bénéficieront ainsi d'un crédit de 250 euros pour accéder à des offres culturelles, en priorité locales. Nous travaillons actuellement à l'intégration de toute l'offre locale de ces territoires.

Nous évaluerons les résultats de cette expérimentation et espérons une généralisation en 2019. La contribution financière du ministère de la culture augmentera tout au long du quinquennat. Elle devra être accompagnée par des offres tarifaires spécifiques des acteurs culturels eux-mêmes, et surtout par des financements privés. La question de la contribution des nouveaux géants du numérique se pose. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Testé](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1079

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2018](#)